

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
VILLE DE GRAND QUEVILLY
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 4 décembre 2020.

PRESENTS : M. ROULY, Maire, M. MARUT, Mme DUBOIS, M. EZABORI, Mme GUILLEMIN, M. ROSAY, M. ASSE, Mme DUNET, M. TERNATI, Mme FERON, Adjoints au Maire.

Mme BERENGER, M. SEGALIN, Mme RIDEL, Mme D'ASTORG, Conseillers Municipaux Délégués.

Mme LEFRANCOIS ET TAHER, M. COLLEATTE, M. TORRETON, M. LEROY, Mme BENZERROUK, M. LANOE, Mme ARSENE, M. FONTAINE, Mme QUINIO, Mme DECAUX-TOUGARD, M. JACQUES, Mme VORANGER, M. LECOMPTE, M. PREPOLESKI, Mme TLICH, Mme FROGER, M. GRYSZATA, Mme LEGROS, Conseillers Municipaux.

EXCUSES : Mme MAILLET, Adjointe au Maire.

Mme DIALLO, M. BOUTEILLER, Conseillers Municipaux Délégués.

SECRETARE DE SEANCE : Mme BENZERROUK, Conseillère Municipale, assistée de Mme TARANTINI, Rédactrice juridique.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Présents : 32

Nombre de Votants : 35 (3 pouvoirs).

BUDGETS PRIMITIFS : VILLE – CLOS DU PERE JULES – EXERCICE 2021

Note de présentation

Ce projet de budget traduit les orientations présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 12 octobre dernier, ainsi que la prise en compte des contraintes sanitaires imposées par la pandémie d'une part et d'autre part la volonté de s'inscrire dans l'effort national de relance économique.

Dans un contexte financier toujours contraint, la Ville de Grand Quevilly s'efforce de veiller à la bonne gestion des deniers publics, afin de pouvoir maintenir un volume important d'investissement qui, en plus de développer l'offre de services à la population, constitue un soutien significatif à l'emploi local.

Présentation synthétique des équilibres budgétaires

Ce projet de budget primitif 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses à

- 35 950 558 € pour la section de fonctionnement,
- 10 394 558 € pour la section d'investissement.

Sans majoration des taux de fiscalité, ce qui constitue un engagement du programme municipal, le niveau d'autofinancement atteint 3 392 215 €.

Le niveau soutenu des dépenses d'investissement en 2020 permet d'inscrire 870 000 € de FCTVA qui, ajouté à une mobilisation active de subventions et à des cessions d'éléments du patrimoine immobilier, permet d'inscrire une recette de 3 185 321 €.

L'équilibre financier, en contrepartie des 9 311 365 € de dépenses d'investissement serait obtenu par un recours à l'emprunt pour un montant de 2 748 022 €.

La Municipalité respecte ainsi son engagement à limiter, à moins de 30% des dépenses d'investissement, son recours à la dette.

PARTIE 1 : FONCTIONNEMENT

1.A – les recettes réelles de fonctionnement

Ce projet de budget 2021 a été élaboré dans un contexte économique bouleversé depuis l'arrivée de la première vague de la pandémie de COVID-19. Le retour d'une deuxième vague cet automne continue à fortement impacter l'emploi et le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

- Quant aux mesures gouvernementales de soutien aux collectivités, leur caractère tout à la fois vague, insuffisant et provisoire ne permet pas d'en attendre un effet durablement significatif sur les finances de la Ville.
- Néanmoins, pour cette année encore, la part forfaitaire de la DGF devrait rester stable ainsi que la Dotation de Solidarité Urbaine.
- Les transferts de la Métropole sont quant à eux stabilisés depuis 2017.
- Enfin, le produit de la fiscalité directe est évalué à 14 412 400 € sans intégrer de revalorisation des bases ni leur augmentation en nombre. Depuis 2010, la préparation budgétaire se poursuit en reconduisant la stabilité des taux, alors même que les taux municipaux demeurent inférieurs à ceux de toutes les communes de taille comparable dans notre agglomération.

1.B –les dépenses réelles de fonctionnement

Elles sont maîtrisées grâce aux efforts d'optimisation de la dépense publique engagés de longue date. Elles intègrent des dépenses relatives à la contrainte sanitaire ainsi que de nouveaux projets.

- La masse salariale s'établit à 19 471 640 € en légère augmentation par rapport à 2020, du fait notamment des recrutements nécessaires à la mise en œuvre du nouveau projet municipal (propreté, sécurité, commerce, participation citoyenne, emploi, etc.).
- Les frais financiers sont limités à 20 000 €, en raison d'un niveau d'endettement très peu élevé ainsi que de la faiblesse des taux d'intérêt.
- Des efforts significatifs pour réduire les frais d'administration (achat de fournitures, frais d'impression, télécommunication, énergie...).

PARTIE 2 : INVESTISSEMENT

Les dépenses et les recettes d'investissement

La Ville investit dans le développement et l'amélioration d'un patrimoine immobilier de qualité. Cet effort se concrétise par l'inscription d'un montant de crédits qui demeure élevé.

Les projets retenus concernent des **investissements récurrents** (aménagement, sécurisation, réhabilitations de bâtiments), des grands projets qui se poursuivent (réhabilitation de la maternelle C. Levillain, stade du Chêne à Leu, sécurisation des écoles...) et **ceux qui entament** le projet de la nouvelle mandature (notamment le restaurant Jean Zay Ribière, rénovation de l'école Charles Perrault, restructuration du théâtre Charles Dullin, etc.).

Conformément aux engagements de l'équipe municipale et en cohérence avec le prochain plan d'actions municipal en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce budget sera aussi résolument « genré ».

Pour ce faire, sur la base d'un diagnostic préalable actuellement en préparation, une attention particulière sur la place faite aux femmes dans le monde associatif, dans la fréquentation des services publics locaux ou encore dans le bénéfice des actions engagées par la Ville sera observée.

Ce budget permet de lancer les réalisations de nos engagements du livre des projets.

BUDGETS PRIMITIFS : VILLE – CLOS DU PERE JULES – EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal,

- Ayant entendu le rapport de Madame Christine DUNET, Adjointe au Maire,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-1612-1 et suivants,
- L'instruction comptable et budgétaire M14,
- L'avis favorable de la 4^e commission,

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif pour 2021,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

A la majorité absolue (32 votes pour ; 3 votes contre ; 0 abstention) :

- Adopte par chapitres budgétaires ces projets de budgets et autoriser le versement des subventions répertoriées en annexe :

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA VILLE :

LIBELLE	MONTANT
SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
<u>DEPENSES</u>	
011 Charges à caractère général	7 912 191 €
012 Charges de personnel & frais assimilés	19 471 640 €
65 Autres charges de gestion courante	4 889 012 €
66 Charges financières	20 000 €
67 Charges exceptionnelles	265 500 €
023 Virement à la section d'investissement	1 884 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	3 390 331 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	35 950 558 €
<u>RECETTES</u>	
013 Atténuation de charges	80 000 €
70 Produits des services, du domaine & ventes diverses	1 620 635 €
73 Impôts & taxes	23 207 437 €
74 Dotations, subventions & participations	9 615 321 €
75 Autres produits de gestion courante	609 608 €
76 Produits financiers	57 364 €
77 Produits exceptionnels	31 000 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	729 193 €
RECETTES DE L'EXERCICE	35 950 558 €
LIBELLE	MONTANT
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
<u>DEPENSES</u>	
<u>* Dépenses d'équipement :</u>	
20 Immobilisations incorporelles	347 500 €
204 Subventions d'équipement versées	1 165 000 €
21 Immobilisations corporelles	2 039 865 €
23 Immobilisations en cours	5 759 000 €
<u>* Dépenses des opérations financières :</u>	
16 Emprunts & dettes assimilées	204 000 €
<u>* Dépenses d'ordre :</u>	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	729 193 €
041 Opérations patrimoniales	150 000 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	10 394 558 €
<u>RECETTES</u>	
<u>* Recettes d'équipement :</u>	
13 Subventions d'investissement	919 000 €

16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 748 022 €
* Recettes des opérations financières :	
10 Dotations, fonds divers & réserves	870 000 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	4 000 €
27 Autres immobilisations financières	246 421 €
024 Produits des cessions	2 064 900 €
* Recettes d'ordre :	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 884 €
040 Opération d'ordre de transferts entre sections	3 390 331 €
041 Opérations patrimoniales	150 000 €
RECETTES DE L'EXERCICE	10 394 558 €

BUDGET PRIMITIF 2021 DU LOTISSEMENT DU CLOS DU PERE JULES :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT :		
011 Charges à caractère général	1 668 000,00 €	
70 Produits des services du domaine et ventes		1 147 000,00 €
042 Opération d'ordre de transferts entre sections	1 480 461,00 €	2 001 461,00 €
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	41 500,00 €	41 500,00 €
Total Section de Fonctionnement	3 189 961,00 €	3 189 961,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :		
040 Opération d'ordre de transferts entre sections	2 001 461,00 €	1 480 461,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00 €	521 000,00 €
Total Section d' Investissement	2 001 461,00 €	2 001 461,00 €
TOTAUX	5 191 422,00 €	5 191 422,00 €

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Pour le Maire,

L'Adjointe Déléguée,

C. DUNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.